

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraison de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

A Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

A Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

PARAISANT LES Mardi et Vendredi

CONDITIONS D'ABONNEMENT (Payable d'avance.)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire pendant six mois, par livraison de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique, avec deux publications revues, etc.

FRUX DES ANNONCES. Six lignes et au-dessous, première insertion, 25 cts. Dix lignes et au-dessous, première insertion, 40 cts. Un mois, 1.00. Au-dessus de six lignes, le quart du prix (à franciser les lettres.)

FEUILLETON DE LA REVUE CANADIENNE.

LE PISTOLET ANGLAIS.

— Suite et fin. —

La chose était facile à expliquer ; voici ce que j'appris : vis-à-vis la place que j'occupais, aux secondes loges, et par conséquent au-dessus de la loge du premier consul, se trouvait la loge de M. Van-Burner, hollandais, qui, sous le Directoire, s'était prodigieusement enrichi dans les fournitures, et dont la fortune dépassait les bornes ordinaires de la richesse des particuliers. M. Van-Burner comptait par millions et avait une fille unique que mon adversaire, M. Bernard, devait épouser. Ma présence à l'Opéra, où, sans le savoir, je me plaçais sous les yeux de mademoiselle Berthe Van-Burner, dérangerait des projets arrêtés. Le mariage était décidé : il devait avoir lieu dans quelques semaines, lorsque mademoiselle Berthe, qui jusque-là n'avait montré aucune répugnance pour son futur époux, commença à élever quelques difficultés ; elle se dit malade, elle demanda du temps, et cependant elle recevait tous les jours plus froidement M. Bernard. C'était une jeune personne charmante, mais aimée par son père jusqu'à l'idolâtrie. M. Van-Burner obéissait aux moindres fantaisies de sa fille. M. Bernard, avec la perspicacité naturelle aux amis, ne tarda pas à se convaincre que j'avais fait sur elle ce qu'il aimait une impression profonde : il résolut alors de m'éloigner ou de se défaire de moi, s'il le pouvait : de là sa prétention de me faire quitter une place où la jeune fille pouvait me voir tous les jours d'opéra.

— Monsieur, dit-je froidement à l'ami de M. Bernard qui me donnait ces détails, comme je l'ai dit hier à votre ami, j'en suis fâché, mais il m'est impossible de me déplacer.

Je saluai, et j'allai déjeuner chez le suisse des Tuileries. Malgré ma haine pour le premier consul et mon dévouement chevaleresque ou, si vous voulez, brutal pour les Bourbons, je n'appris pas sans émotion qu'une jeune fille immensément riche m'avait distingué et s'était prise pour moi d'un sentiment de préférence si violent qu'elle était sur le point de rompre un mariage presque conclu. Je n'avais pas remarqué mademoiselle Van-Burner, mais l'ami de M. Bernard ne m'avait pas laissé ignorer qu'elle était fort jolie ; je pouvais donc, seulement en répondant aux attentions d'une jeune et jolie personne, faire ma fortune : c'était tentant, cela valait mieux que de me faire le héros d'une tragédie homicide, que de courir au martyre en tuant le premier consul. Je rentrai chez moi sans avoir dit tout renoncé à la mission que je m'étais donnée, mais en songeant qu'il serait fort agréable d'avoir pour compagnie une jolie femme, de vivre sans soucis, sans chagrins, au milieu de toutes les recherches du luxe, et de puiser à mon gré dans la caisse intarissable d'un fournisseur. Le lendemain j'allai de très-bonne heure à l'Opéra ; il y avait encore fort peu de monde quand j'arrivai, et mon premier soin fut de lever les yeux sur la place qu'on m'avait à peu près indiquée. Je vis seule dans une loge une fort belle personne, mise avec une extrême élégance et qui pouvait avoir vingt-quatre à vingt-cinq ans, l'allure libre, le regard hardi, et vêtue d'une façon riche, mais hasardée. Elle arçait sur moi des yeux pleins de bonne volonté, et m'adressa un sourire très-expressif. Ce n'était pas là, sans aucun doute, mademoiselle Van-Burner. Je sortis pour aller aux informations. L'ouvreuse qui conservait ma place me mit au fait :

— Cette dame, me dit-elle en faisant un petit geste gracieux, est la citoyenne Fulvie, une des femmes les plus à la mode aujourd'hui, et ce n'est pas sans raison. Vous êtes fort heureux, citoyen, si elle vous a remarqué ; bien des généraux du premier consul voudraient être à votre place. Oh ! oh ! citoyen, tout le monde ne convient pas à la citoyenne.

J'avouai que la citoyenne méritait toutes ces louanges, et, après avoir pris ces informations, je regagnai ma place, et je m'aperçus que la loge qui touchait à celle de la citoyenne Fulvie n'était plus vide. Un homme de cinquante ans environ et une jeune personne l'occupaient : c'était M. Van-Burner et mademoiselle Berthe. Van-Burner qui venait d'arriver, mademoiselle Berthe dont la pâleur et la rougeur alternatives dévoilaient l'amour, était d'une beauté remarquable. De beaux cheveux noirs, des yeux fendus en amande et un visage d'un ovale parfait, tout cela me parut bien au-dessus de ce que méritait la passion de l'infortuné M. Bernard. Timide et embarrassée, je crus voir néanmoins dans les yeux de la jeune fille que l'issue du combat de la veille ne lui déplaisait pas, et je me sus bon gré d'avoir inspiré de l'amour à une aussi belle personne. Je quittai l'Opéra presque amoureux. Quelques jours après une vicille dame vint chez moi ; elle se dit comtesse ou marquise, et surtout ruinée par la révolution ;

elle prétendit en outre avoir été autrefois très-liée avec ma famille. Je crus qu'elle venait mettre ma bourse à contribution ; il n'en était rien.

— Mon cher marquis de Lancy, me dit-elle, il n'y a rien qui me rende malheureuse comme de voir des gens tels que vous, de bons gentilshommes, être privés de leur position et de leur fortune. C'est cette maudite révolution qui en est cause ; elle a tout brouillé, tout confondu ; et il faut vraiment un peu s'aider soi-même pour repaître dans le monde avec les avantages auxquels on a droit. Par exemple, vous, monsieur le marquis, vous étiez riche, et la révolution vous a ruiné.

— Je n'étais pas riche, lui dis-je.

— Vous étiez fait pour l'être, marquis, et vous le seriez devenu, ou du moins vous auriez fait, sans la révolution, une grande fortune militaire.

— C'est possible.

— Eh bien, marquis, il faut entrer dans l'armée ; c'est une pépinière de généraux.

— Moi servir Bonaparte ! m'écriai-je, jamais !

Et cette proposition me révolta tellement que mon secret fut près de m'échapper.

— Très-bien, monsieur le marquis, reprit la vieille dame ; vous pensez absolument comme moi ; si j'avais un fils et qu'il mît jamais à son chapeau cette maudite cocarde tricolore, s'il prenait jamais parti pour le Corse, je l'étranglerais de mes propres mains. Mais, mon cher marquis, continuez-telle, il n'en faut pas moins vivre, et, croyez-moi, vivre agréablement, c'est le principal. Cette philosophie n'est peut-être pas de mon âge, mais elle est de votre, marquis ; vous ne voulez avoir aucun rapport avec le gouvernement nouveau ; soit, je suis de cet avis. Eh bien ! vous êtes jeune, joli garçon ; vous avez un beau nom, ce qui est toujours quelque chose, quoi qu'on en dise : que ne vous mariez-vous ?

— Madame, répondis-je à ce négociateur en jupon, venons au fait ; vous venez me proposer d'épouser mademoiselle Van-Burner ?

— C'est cela même : Van-Burner a trois ou quatre millions, mademoiselle Van-Burner est fille unique, elle héritera de cette immense fortune, qui aujourd'hui est à l'abri de tous les orages. La jeune personne est charmante, et elle se meurt littéralement d'amour pour vous. Ce sont de ces occasions qui ne se rencontrent pas deux fois : heureux ceux à qui leur bonne fortune les présente une fois seulement. Réfléchissez, mon cher marquis.

Cette femme m'étonnait ; elle me donnait avec assurance un titre alors prosaïque, et me demandait de réfléchir à une chose qui n'exigeait pas de longues réflexions. Je n'avais que la cape et l'épée, et mon épée, je ne pouvais pas l'employer. J'acceptai. Il fut convenu que le soir même je sortirais de l'Opéra avant le ballet, et que mon officieuse et nouvelle amie me conduirait chez M. Van-Burner.

— Ce que c'est que d'être joli homme ! dit la vieille dame en me quittant ; mademoiselle Van-Burner a déclaré à son père qu'elle mourrait si elle ne vous épousait pas.

A peine la vieille dame fut-elle sortie que je reçus une autre visite. Cette fois c'était un petit domestique à livrée bleue et à la mine effrontée, qui me remit une lettre. La belle Fulvie m'écrivait. Celle-ci ne m'appelait pas marquis, mais citoyen, et elle employait le tu, dont l'usage n'était pas encore tout à fait tombé en désuétude.

— Citoyen, me disait-elle, dans son billet très-laconique, j'ai à te parler d'affaires très-particulières, et je t'attends à minuit, après l'Opéra. Je te crois trop galant homme pour manquer à un rendez-vous pareil.

Je fis une réponse gracieuse à la citoyenne, et renvoyai son message en lui donnant quelques pièces d'or.

— Très-bien, me dit-je, la fortune, l'hymen et l'amour me viennent en aide ! En sortant de chez M. Van-Burner, j'irai chez la citoyenne Fulvie.

Je passai la journée joyeusement, et le soir, avant l'Opéra, j'allai chez moi faire ma toilette. Je pris machinalement ce pistolet, Alfred, je le chargeai comme d'habitude ; et, le plaçant sur un meuble, je donnai un dernier coup d'œil à mon miroir. J'étais toujours mis avec élégance, mais ce soir-là je redoublai de soins et de coquetterie. Il me fallait plaire à deux femmes ; de l'uno j'attendais une nuit de plaisir, ma fortune dépendant de l'autre. La salle était pleine quand j'arrivai à l'Opéra. Dans le couloir, je me croisai avec le petit message de la citoyenne Fulvie, qui sourit en m'apercevant. Quelques pas plus loin je rencontrai la vieille dame qui m'avait fait l'honneur de venir chez moi le matin ; elle se rendait dans la loge de M. Van-Burner.

— Bien ! me dit-elle, vous êtes mis à peindre. . . vous êtes un homme de bon goût. . . à ce soir, après l'Opéra.

Mon ouvreuse ne m'avait pas oublié, et je pus m'asseoir à ma place accoutumée. J'eus le plaisir de voir du même coup d'œil mademoiselle Van-Burner, belle de sa jeunesse et de ses espérances, et la citoyenne Fulvie, dont les regards avaient une vivacité et une expression

extraordinaires. Une mince cloison séparait ces deux femmes, si loin toutes deux de se douter qu'elles étaient rivales. Je les considérais avec une attention qui leur plaisait également à toutes deux. . . Vous devez, Alfred, prendre une bien mauvaise opinion de votre vieil ami ; je ne me dissimule pas aujourd'hui l'immoralité de ma conduite, et je vous en fais ouvertement l'avou. Il faut songer cependant que j'étais jeune, et surtout que je n'avais pas encore eu l'honneur de voir mademoiselle Van-Burner ; ma bouche n'avait fait encore ni vœux ni promesses. Eh bien ! dans ce moment-là même, et malgré tout le plaisir qui m'attendait chez la femme à la mode et galante qui me couvrait des yeux, je me demandais si j'accepterais le rendez-vous dangereux qui pouvait me coûter une femme charmante et un million de dot.

— Ah bast ! me disais-je, je suis encore, je le serai encore pendant quinze jours au moins ; il vaut mieux faire une folie avant mon mariage qu'après. Mademoiselle Van-Burner ne sera jamais instruite ; je ne lui dois rien encore, et pour mon futur beau-père, c'est un ancien fournisseur, il doit en avoir fait bien d'autres !

C'est ainsi que j'appaisais ma conscience, et je m'amusaient cependant à comparer ces deux femmes dont j'occupais l'imagination et faisaient battre le cœur. Ma femme, je lui donnais déjà ce nom, était une des plus gracieuses personnes possibles ; malgré cette passion, dont elle s'était éprise subitement pour moi et dont je ne pouvais pas lui savoir mauvais gré, sa figure virginale et pure respirait l'innocence et la paix. La citoyenne Fulvie, au contraire, avait, dans toute sa personne, je ne sais quel abandon voluptueux qui faisait naître les desirs ; dans sa figure agaçante et mutine on voyait je ne sais quoi d'engageant et de séducteur qui promettait une maîtresse comparable au moins à la Cynthie du poète.

Tout d'un coup un mouvement inusité agita la salle entière, le roulement du tambour se fit entendre et le premier consul parut dans sa loge.

C'était lui-même ! et il était seul ! Les bras croisés sur poitrine, il s'inclina devant le public, qui le salua de ses acclamations et le spectacle commença. Je voyais Bonaparte pour la première fois ; jusque-là j'avais vu l'aspect de cet homme, que je ne voulais pas connaître, que je voulais assassiner ; j'étais blessé de trouver son effigie sur la monnaie et son portrait chez tous les marchands d'estampes de la capitale. A l'aspect de cette figure mâle, mais belle et pâle, qu'encadraient des cheveux noirs, de ces yeux froids et brillants, de ce front pur d'une sueur froide m'inonda, je me sentis défaillir, et, mon coude venant à s'appuyer involontairement sur mon habit, je sentis ce pistolet Alfred, qui ne me quittait pas, ce pistolet instrument de mort et que j'avais chargé deux heures auparavant.

Je me rappelai alors la mission que je m'étais donnée et que depuis quelques jours j'avais complètement oubliée. . . Je n'étais point venu en France pour m'enrichir par un heureux mariage, pour passer mes nuits dans les suites de l'amour. Non, j'étais un ancien garde du corps de Louise XVI, j'étais émigré, et l'homme que je devais tuer était là devant moi, et, soit par l'effet du hasard, soit autrement, attachait ses regards sur ma personne et semblait défier ma colère et ma vengeance. Le premier consul, en effet, dirigeait vers moi ses regards perçants ; immobile et fier, on aurait dit qu'il avait deviné mes dessein, mais qu'en même temps il se savait protégé par l'invisible bouclier de la Minerve, ou garanti de tout danger par cette étoile qui prétendait voir briller lui seul dans le ciel l'hésitant ; quelque chose dans le cœur me disait d'agir, et mon bras paralysé refusait d'obéir à cette volonté douteuse qui m'agitait. L'état où j'étais est difficile à décrire ; je n'avais le sentiment que de mes sensations, j'ignorais quelle pièce jouait et quels acteurs étaient en scène. Il est probable qu'il se présente quelque allusion favorable à Bonaparte, car de tous les coins de la salle partit le cri : "Vive le premier consul !" Mes lèvres frémissaient ; ce cri me parut un défi jeté à mon courage, et, recueillant toutes mes forces, j'allais agir quand mes yeux se portèrent sur la loge de mademoiselle Van-Burner : il me parut qu'elle me regardait d'un air suppliant, qu'elle me disait :

— Malheureux ! ne vous perdez pas ; si vous mourez, moi, je succombe.

La citoyenne Fulvie me souriait toujours, et de ses lèvres de corail il me semblait voir s'échapper ces paroles :

— La vie est courte, ami, ne la perds pas en noirs complots, laisse-là les armes perfides du Thrace, et viens dans les bras de Cynthie.

Louis XVIII perdit sa cause : je quittai ma place, et je me rendis au foyer pour calmer un peu mon émotion et pour respirer plus à l'aise. J'avais pu tuer le premier consul, et je ne l'avais pas fait ! Je me dis alors que Louis XVIII lui-même n'aurait pas approuvé cette manière de se défaire d'un ennemi.

Peut-être, continua le marquis en prenant la main d'Alfred, l'écoulaient avec la plus grande attention, peut-être, quand je me raisonnais ainsi, n'étais-je rien autre chose qu'un jeune

homme amoureux à qui les beaux yeux d'une courtisane et l'espoir d'une fortune inespérée faisaient oublier ses haines politiques. . . ju la crois. . . Convenez alors que l'amour et la fortune sont bons à quelque chose. . . Une fois que j'eus ainsi changé de sentiments, l'air rose et du foyer ne me suffisait pas, je voulus sortir un moment pour aller respirer à l'aise et plus librement sur les boulevards.

A la porte de l'Opéra, quatre personnes m'entourèrent deux me firent d'accepter leur bras, et on me fit monter dans une voiture accompagnée de mes quatre acolytes. J'étais perdu ; mon mariage était manqué. Ma première pensée fut que j'étais la victime de mon rival, M. Bernard. Ce jeune homme devait être riche, il devait tenir à une famille qui pouvait avoir du crédit. C'était d'autant plus facile à croire que le mariage qui devait l'unir à mademoiselle Van-Burner était un mariage de proposition. M. Bernard avait donc une fortune proportionnée aux richesses de M. Van-Burner ; furieux de se voir supplanté, il avait recherché le nom et les antécédents de celui qu'on lui préférait, avait appris que j'étais un ancien garde du corps, un ancien pensionnaire de la reine. Émigré m'avait fait passer pour un homme dangereux, et on m'avait arrêté d'autant plus volontiers que le gouvernement consultait ne devait pas voir avec plaisir qu'un gentilhomme comme moi devint puissamment riche du jour au lendemain. Je crus donc qu'on me conduisait à Vincennes ou au Temple, et que je serais renfermé dans quelque donjon jusqu'au moment où M. Bernard serait l'heureux époux de la riche héritière. Quoique l'espoir d'épouser mademoiselle Van-Burner fut fort doux pour moi, je regrettais plus ma liberté que mon mariage, en affectant de traiter légèrement un accident qui me troublait néanmoins beaucoup.

— Messieurs, dis-je, où me conduisez-vous ? préférez-vous me renfermer long-temps ? et d'abord au nom de qui m'arrêtez-vous ?

— Nous exécutions les ordres de M. le ministre de la police, me répondit-on.

— M. le ministre de la police, dis-je, me fait trop d'honneur de s'occuper de moi. . . il m'aumit rendu le plus grand service s'il ne m'eût fait arrêter qu'à demain ; j'ai ce soir des affaires particulières qui m'intéressent la police en aucune façon et j'ai besoin de ma soirée.

J'étais entre les mains d'agents subalternes, qui avaient reçu l'ordre de s'emparer de moi sans bruit, sans scandale, et je n'obtins aucune réponse. Heureusement mon voyage en compagnie de ces messieurs ne fut pas long ; au bout de dix minutes le fiacre s'arrêta, et on me fit entrer dans l'hôtel de M. le ministre de la police.

— Vous étiez dénoncé ! s'écria Alfred, qui jusque-là avait écouté en silence.

— Vous allez voir répondit le marquis. On m'introduisit dans l'antichambre de M. le ministre, et un jeune homme, un muscadin de la figure la plus ouverte et la plus vaillante, demeura auprès de moi pour diminuer sans doute la longueur du temps par les agréments de sa conversation. Je l'aurais volontiers tenu quitte de ce soin, et si j'avais tenu la note de mademoiselle Van-Burner, je crois que j'en aurais donné la moitié pour être un instant seul.

— Monsieur sort de l'Opéra ? me demanda ce jeune homme.

— Oui monsieur.

— Pour moi, je le dis sans honte, quoique cela fût suspecter mon goût, l'Opéra m'ennuie, j'aime mieux Nicolet, et surtout les Variétés amusantes. . . Avez-vous été quelquefois, monsieur, aux Variétés amusantes ?

— Jamais, monsieur : je suis un habitué de l'Opéra.

— Alors vous serez fâché de n'y avoir pas été ce soir. . . le premier consul y est.

— Je sors de l'Opéra, monsieur, j'ai vu le premier consul.

— A-t-il été bien accueilli, monsieur ?

— Monsieur, répondis-je à cette dernière question, j'ai les plus grands torts envers le premier consul.

— Vraiment ?

— Oui, monsieur. . . à peine si je m'en suis aperçu dans la salle. . . Je suis amoureux, monsieur, et en perdant la tête, et à l'Opéra je n'ai vu qu'une seule personne, la femme que j'aime ; mes regards ne pouvaient la quitter, je suivais tous ses mouvements, rien de ce qui s'est passé autour de moi n'a pu me distraire, et j'ai le regret de ne pouvoir vous dire. . .

— C'est comme moi, dit mon interlocuteur officieux, je suis amoureux d'une actrice des Variétés et franchement, voilà la cause de ma précipitation pour ce théâtre ! eh bien monsieur quand le consul. . . car les Variétés monsieur, sont aussi dignes d'un consul, quand donc le consul Cambacérés parait à ce théâtre, je ne le vois pas ; il entre, il sort sans que je m'en doute, et cependant le consul Cambacérés. . .

— Est un homme d'un grand mérite, me hâta-t-il d'ajouter.

— Et poussant un peu loin la naïveté :

— Pourriez-vous me dire, monsieur, pourquoi M. le ministre m'a fait arrêter ?

— Arrêté !. . . vous êtes arrêté ?

— Hélas ! oui, monsieur, on m'a enlevé à cette maîtresse que j'aime et qui maintenant

doit se demander avec effroi la cause de mon absence.

— Ah ! monsieur, quand M. le ministre connaîtra cette circonstance, il sera fâché de n'avoir pas romi à un autre moment le plaisir de vous voir.

Tout cela était dit d'un air si simple et si naturel, avec tant de politesse et une bonne foi si apparente que je me sentis rassuré si j'avais été un autre que j'étais et si l'inspection de ma personne n'eût pas dû produire une preuve fâcheuse contre moi. Je me tus et parus accepter avec dignité l'espèce d'excuse qu'on me faisait.

Au même moment un huissier sortit d'une porte voisine qui conduisait au cabinet du ministre et dit :

— Monsieur de Lancey.

Je m'avancai et me laissai conduire chez le ministre.

Le ministre de la police était debout dans son cabinet, et, quoiqu'il tournât le dos à la cheminée qui était garnie de deux flambeaux, une lampe placée sur un bureau me permit de voir parfaitement sa figure, qui m'était tout à fait nouvelle, comme vous pouvez le croire, et qui depuis m'est devenue familière. Fouché était alors encore républicain, et, quoiqu'il secondât les vues ambitieuses du premier consul et qu'il devint peut-être déjà la dictature que l'empereur ferait peser sur la France, c'était un de ces hommes dont les convictions premières ne s'effaçaient jamais entièrement, et d'autant plus coupables quand ils changent d'opinion qu'ils n'ont hérité de leur ancien sentiment d'égoïsme, semblables à ces amants qui quittent une maîtresse aimée et s'attachent à une autre femme tout en regrettant la première. Bonaparte ne s'y était jamais trompé, il ne s'est fié à Fouché qu'à demi, et, dans son intérêt, il aurait mieux fait de ne s'y fier jamais.

Cet homme, qui devait être un jour le duo d'Orléans, avait la figure blême, les yeux vifs et petits, la taille élevée, et, quoique sa manière de parler fût très-persuasive, sa façon adroite et son langage apprêté étaient quelque chose à son talent de convaincre. Il m'aborda néanmoins librement. J'étais dans ses mains comme l'oiseau déjà pris dans les rêts du chasseur, et traiter avec moi ce n'était d'ailleurs qu'un jeu pour un homme aussi adroit et aussi puissant que lui. Il fit quelques pas vers moi, et, me saluant avec politesse, il me nomma par mon nom.

— M. de Lancy, me dit-il, parlez-moi de la manière un peu vive dont je m'y suis pris pour obtenir l'honneur de votre visite. J'ai craint que, si je vous priais par écrit de passer à mon hôtel, cela ne vous causât quelque émotion, et j'ai chargé un de mes amis. . .

— Un de vos amis, monsieur le ministre ! quatre vous voulez dire ?

Fouché parut étonné d'apprendre que quatre personnes s'étaient assises de moi ; il se fit raconter tous les détails de mon arrestation, qu'il avait mieux que personne, et après s'être confondu en excuses :

— Parlons d'affaires, me dit-il, le premier consul est fort content de vous. . .

— De moi, monsieur le ministre ! ne puis-je m'empêcher de m'écrier.

— Oui, de vous, vous avez quitté l'Angleterre pour rentrer dans votre patrie, vous avez abandonné le parti des ennemis de la France pour vous rallier aux vrais patriotes ; en touchant le sol du pays, vous vous êtes empressé de vous faire radier de la liste des émigrés. C'est très-bien.

En me parlant ainsi, sa bouche souriait d'une façon singulière, et de la main il me montrait sur une console le buste de Bonaparte, la tête ceinte de lauriers, et il me répétait :

— Le premier consul est enchanté de vous, monsieur de Lancy, mais moi je vous en veux.

Un peu étourdi de cet accueil auquel j'étais loin de m'attendre et ne sachant pas si Fouché était ma dupe, ou si cette entrevue n'allait pas finir d'une façon tragique pour moi, je me hâtai de dire :

— Je n'ai jamais eu l'honneur d'approcher de vous, monsieur le ministre, et je ne croyais pas avoir été assez malheureux pour. . .

— Oui, oui, dit-il avec légèreté ; je vous en veux, monsieur de Lancy. . . Que diable ! pour quoi marchez-vous toujours armé ainsi que vous le faites ? Savez-vous qu'il y a des gens logés à Vincennes pour beaucoup moins ? Et cela semblerait fâcheux, n'est-il pas vrai ? Un homme comme vous, qui ce soir a tant d'affaires. . . Rendez-vous de mariage, rendez-vous l'amour. . . Voulez-vous me donner le pistolet que vous avez dans votre poche ?

Stupéfait, anéanti, je tirai mon pistolet de ma poche et je le présentai à Fouché.

Je n'étais pas au bout de mes étourdissements. Fouché prit négligemment le pistolet, le regarda avec attention, le tourna, le retourna dans ses mains et, avec nonchalance :

— Mon Dieu, c'est pure fantaisie, car cette arme n'est pas dangereuse.

En parlant ainsi, il prenait sa baguette, et la faisait résonner dans le canon vide.

— Vous vous souvenez, mon ami, continua le marquis, que j'avais chargé mon pistolet avant de partir pour l'Opéra ; en voyant ce pistolet

ne parait pas avoir mieux réussi que celui de Québec à contenter tout le monde : on se plaint que les pauvres sont presque entièrement négligés, tandis que des personnes aisées reçoivent comparativement de fortes sommes d'argent.

Les détails que les journaux donnent sur les effets de la tempête du 19 au 23 septembre sont vraiment désolants. Tous les jours la mer rejette des cadavres sur le rivage. La plupart des pauvres pêcheurs sont ruinés, ayant perdu tout le produit de leur pêche de l'année, qui était leur récolte. Dans une seule anse où 70 bateaux pêcheurs étaient à l'ancre, il en péri 60.

Pour comble de malheur, la pomme de terre, la principale production végétale de cette colonie, est atteinte, dans plusieurs districts, de la même maladie qu'aillieurs, et la récolte en est généralement inférieure à celle de l'an dernier.

L'honorable C. E. Casgrain, l'un des commissaires des travaux publics, est arrivé samedi d'en bas, où il est descendu jusqu'à la Rivière du Loup, avec un ingénieur et un assistant du département pour visiter les principales localités qui offrent le plus de facilité pour l'érection de quais dans cette partie du fleuve ; améliorations très saines et nécessaires. Ils ont trouvé que Saint-Michel, Berthier, l'Islet, la Pointe aux Ormeaux, à la Rivière Ouelle, et la Rivière du Loup étaient les endroits les plus convenables, quoique ces endroits mêmes offrent des difficultés et demandent beaucoup d'argent pour y construire des quais. Leur dessein était de descendre jusqu'à la Pointe aux Pères, lieu propice et qui demande aussi une semblable amélioration pour cette partie importante, quoiqu'il éloigné du district de Québec ; mais la saison avancée et les vents qui régnent actuellement ne leur ont pas permis de se rendre jusque là, ni d'étendre leur visite sur la côte du nord, comme ils en avaient également l'intention. Dans le cours de l'été prochain cette exploration sera reprise.

M. Casgrain est reparti samedi soir pour Montréal où l'honorable W. B. Robinson, son collègue, l'attendait pour aller, à son tour, faire une excursion d'un autre côté.

M. Robinson est descendu ici avec un ingénieur, au commencement de la semaine dernière, pour inspecter les quais qui se construisent à la Grosse-Île. Il est remonté à Montréal mercredi soir, mais il doit redescendre dans une dizaine de jours environ, pour examiner les lieux et s'entendre avec le Bureau de la Trinité au sujet des bassins projetés à l'entrée de la rivière Saint-Charles.

Québec et son district peuvent donc espérer enfin d'avoir quelque part aux améliorations publiques pour lesquelles on a prodigué tant d'argent dans les parties supérieures de la province. (Canadien.)

LEGISLATION DOUANIÈRE.

Une des questions les plus importantes, et en même temps les plus délicates, dont notre parlement devra s'occuper à la session prochaine, sera sans doute celle de coordonner notre législation douanière avec celle que vient d'adopter le gouvernement anglais, de manière à parer aux conséquences ruineuses qui suivent d'autres, et en particulier suivant les ministères anglais du jour, ne sont que des appréhensions chimériques. Le parlement impérial a cru mettre les parlements coloniaux en état de parer à ces conséquences en leur déléguant, par le *British Possession Act*, le pouvoir de modifier ou d'abolir les droits différentiels imposés par lui, en faveur des produits britanniques, naturels ou manufacturés, sur les produits étrangers importés dans les colonies. A juger d'après certaines indications présentes, on pourrait en dire un peu de nos législatures coloniales ne fissent de ce pouvoir nouveau pour elles un usage analogue à celui que des enfants ont souvent fait d'armes dangereuses qu'on avait longtemps refusé de leur mettre entre les mains. Il ne nous est pas encore parfaitement démontré qu'en abolissant de suite tous droits différentiels en faveur des produits britanniques sur nos marchés et en provoquant ainsi le gouvernement impérial à abolir immédiatement ceux qui protègent encore pour quelques années nos principaux objets d'exportation sur les marchés britanniques, notre législation coloniale agirait très-sagement. Quoi qu'il en soit, nous traduisons d'un journal de Londres cet acte important qu'on désigne sous le titre abrégé de *British Possession Act*, tel qu'il a été définitivement adopté par les deux chambres, après quelques modifications, et sanctionné par la Reine.

Anno nono et decimo Victoriam Regina.

Cap. xciv. Acte pour mettre les législatures de certaines possessions britanniques en état de réduire ou d'abolir certains droits de douane. (28 août 1846.)

Attendu que par un acte passé dans les huitième et neuvième années de Sa Majesté actuelle, et intitulé : Acte pour régler le commerce des possessions britanniques à l'étranger (8 et 9 Vict., c. 93), certains droits de douane spécifiés dans un certain tableau annexé au dit acte sont imposés à l'importation dans aucune des possessions britanniques en Amérique, ou dans l'île de Maurice, des divers articles y mentionnés n'étant pas du crû, du produit ou de la manufacture du Royaume-Uni ou des possessions britanniques y énumérées, et certain droit de 10%, pour chaque 100l. de leur valeur est imposé à l'importation dans aucune des dites possessions de certains sucres raffinés en entrepôt dans le Royaume-Uni ; Et attendu que par le dit acte il est décrété que toutes lois, tout règlement, us et coutumes en pratique, ou qu'en prétendant être ou s'efforceraient de mettre en pratique ou vigueur dans aucune des possessions britanniques ou en Amérique, et répugnant en quelque manière que ce soit au dit acte ; ou à quelque autre acte du parlement du Royaume-Uni, fait ou à faire, en tant que tel acte regardera et

mentionnera les dites possessions, sont et seront nuls et comme non avenues, à toutes fins et intentions quelconques ;—Et attendu qu'il est expédient d'autoriser les législatures ou autres autorités législatives qu'il appartient dans les dites possessions britanniques, avec l'assentiment de Sa Majesté en conseil, à réduire ou à révoquer tous ou aucun des susdits droits de douane, en tant qu'ils seraient en vigueur dans telles possessions respectivement : A ces causes, qu'il soit décrété :

Les législatures coloniales té par sa très-excellente Majesté la Reine, de tous ou aucun des droits de douane imposés par l'acte 8 et 9 Vict., c. 93, des seigneurs spirituels et temporels, et des communes, en ce présent parlement assemblés, et par l'autorité d'iceux, que si, et toutes et quantes fois la législature ou autre autorité législative qu'il appartiendra, d'aucune des dites possessions britanniques en Amérique ou de Maurice, font ou feront, passent ou passeront quelque acte ou ordonnance, réduisant ou révoquant tous ou aucun des dits droits de douane ainsi imposés par l'acte précité sur aucuns articles importés dans telles possessions, et si Sa Majesté, de l'avis et consentement de son conseil privé, donne son assentiment à tel acte ou ordonnance, tels droits de douane seront sur proclamation de tel assentiment dans la colonie, ou en tout temps après telle proclamation qui sera fixée par tel acte ou ordonnance, réduits ou révoqués dans telle possession comme si telle réduction ou révocation avait été effectuée par acte de la législature impériale, notwithstanding tout ce qui pourrait être contenu en aucun acte à ce contraire.

Et qu'il soit décrété que tous tels actes et ordonnances seront nuls et comme non avenues si ils ne sont précédés par l'assentiment des membres du parlement par un des principaux secrétaires d'état de Sa Majesté, sous trente jours après que Sa Majesté aura donné son assentiment, si le parlement est alors en session ; si non, sous trente jours après l'ouverture de la session du parlement alors prochaine. — (Canadien.)

LES ETATS-UNIS ET LE MEXIQUE.

Les nouvelles, qui nous arrivent de ces pays, annoncent l'intention bien prononcée de paix et d'absence de continuer les hostilités.

Le bruit court avec quelque crédit, à Mexico, le 3 septembre, que Santa-Anna avait donné des ordres pour que les forces mexicaines à Monterey et dans d'autres places envahies, revinsent en arrière vers San-Luis de Potosi ou il les rejoindra avec 30,000 hommes.

Tous les décrets rendus jusqu'ici pas le nouveau gouvernement sont relatifs à l'organisation de l'armée. Trois, entre autres, datés du 28 août, sont fort remarquables. Le premier déclare tous les Mexicains âgés de 18 à 50 ans soumis à l'obligation de prendre les armes pour la défense du pays, dès qu'ils en seront requis. Le second rend libre pour une année l'importation et la vente, dans quelque partie que ce soit de la république, des fusils de muniton, des carabines, des sabres, des canons de cuivre et de fer, avec leurs équipages et, en général, toute espèce d'armes et de projectiles de guerre. Le troisième enfin et le plus important ordonne la levée d'un contingent extraordinaire, 30,000 hommes, parmi les différents états, dans des proportions indiquées par le même décret. Un fait à remarquer, c'est que l'Union ne figure pas dans cette répartition. Le gouvernement Américain n'est pas satisfait de la capitulation de Monterey.

Le journal de l'administration annonce que le 14 au matin, le major Graham a quitté Washington pour se rendre à Monterey. Cet officier est chargé de remettre au général Taylor des dépêches du gouvernement et l'on croit, dit l'Union, qu'affectionné beaucoup pour la forme dubitative, que les instructions dont il est porteur enjoignent de terminer la suspension temporaire des hostilités.

Ce départ si prompt démontre, comme le dit une correspondance, que la capitulation de Monterey ne s'est pas trouvée complètement d'accord avec les vues du gouvernement. Il était difficile, en effet, de supposer que l'armistice pût convenir au plan d'opérations actives que le cabinet a déclaré vouloir suivre désormais dans le Mexique, et M. Polk n'a fait que se montrer conséquent avec lui-même en abrogeant la suspension d'armes autant que cela était en son pouvoir. Par cette mesure, les huit semaines se trouveront réduites à cinq, car M. Graham devra être rendu à Monterey pour le 30 de ce mois, c'est-à-dire en seize jours, temps que les dépêches ont mis à venir du camp à Washington. L'Union calcule que les opérations pourront être reprises sur le champ, car, postérieurement à la capitulation, l'armée a dû être rejointe par le lieutenant Armistead, qui portait au général Taylor la nouvelle du rejet des ouvertures pacifiques et ordre de poursuivre la guerre à outrance. Ces instructions auront donc été préparées, sinon même déterminées par avance, la reprise des hostilités, et la trêve n'aura duré que trente-cinq jours au lieu de cinquante six.

Les instructions dont M. Graham est porteur donnent un démenti formel à toute idée qui aurait pu encore subsister d'une intelligence secrète entre M. Polk et Santa-Anna. Nous avons déjà dit qu'une telle pensée ne pouvait, à notre sens, entrer désormais dans aucun esprit sérieux.

Naturellement, et comme conséquence de l'activité nouvelle que l'on va imprimer aux opérations du général Taylor, l'attaque contre Tampico est mise à l'ordre du jour. L'Union dit qu'elle ne voit pas pourquoi l'on n'entreprendrait pas une expédition contre cette ville. « Nous avons, dit-elle, environ vingt mille hommes sur le Rio Grande ; en laissant la moitié de ce contingent au général Taylor, il restera encore dix mille hommes, nombre plus que suffisant pour garder les divers points occupés et pour fournir une expédition contre Tampico. » Pour ceux qui sont habitués au langage hypothétiques du journal officiel, ces paroles donnent

à entendre que le cabinet se propose de seconder par une attaque du côté de la terre celle qui doit être dirigée par mer contre le port de Tampico. C'est là en effet le moment d'agir sur ce point, pour être en mesure d'appuyer par San Luis du Potosi la marche du général Taylor.

TÉLÉGRAPHE ÉLECTRIQUE.

PHILADELPHIE, vendredi soir.

Les malles du Sud qui avaient été retenues par l'orage et les bourrasques, sont arrivées. Nous avons quatre malles de Charleston, de la Nouvelle-Orléans et des villes intermédiaires, mais rien de nouveau de l'armée ni de l'escadre de blocus.

Des nouvelles reçues de l'Yucatan confirment l'avis reçu, il y a quelques jours, à New-York. Cet état a jeté bas son drapeau, et reconu le gouvernement révolutionnaire, et s'est annexé de nouveau au Mexique, en se soumettant à tous les risques de la guerre actuelle avec les Etats-Unis.

PRIX COURANT DES MARCHÉS.

MONTRÉAL 20 Oct. 1846.

Table of market prices for various goods like Potasse, PEARLASE, FLEURS, GRAIN, BEUF, LARD, BEURRE, FROMAGE AMÉRICAIN, SAINDOUX, and SUIF.

Alariages.

A. Berthier, le 18 du courant, par Messire P. Vieu, vicair général et chimiste honoraire, Eugène Urgel Pichon, avocat, de cette ville, à Belle-Maria-Gilina Maria, fille de Louis Marion, écuyer, capitaine de milice et maître de la paroisse de L'Anse-au-Loup.

Deces.

A Laprairie, le 17, après une courte maladie, M. F.-X. Hébert, justement regretté de ses nombreux amis, âgé de 27 ans.

VENTES A L'ENCAN.

Par J. D. Bernard.

MARCHANDISES NOUVELLEMENT IMPORTÉES VENTE ETENDUE DE Marchandises d'automne et d'hiver.

Par ballots et lots par catalogue. LUNDI le 2me jour de NOVEMBRE prochain et les jours suivants.

Au Magasin de M. JEAN BRUNEAU, Rue St. Joseph où il sera offert au Commerce par Encan Public un des meilleurs assortiments de Laines, Soies, Filles et Cottons, qui ait jamais été offert par Vente Public consistant en :

- List of goods for sale: 42 balles de Couvertures, Mackina, Rose et Point, 17 ds de Coton gris, 27, 30, 33, et 40, pochers de large, etc.

La vente chaque jour à UNE heure. J. D. BERNARD.

VENTES A L'ENCAN.

Par J. D. Bernard.

VENTE ETENDUE DE

MARCHANDISES D'AUTOMNE ET D'HIVER.

MERCREDI, le 21 du courant, et les jours suivants, aux Magasins de M. AMABLE PREVOST, rue St. Paul, sera offert en vente, par Encan Public, le contenu de 150 Ballots de MARCHANDISES SECHES nouvellement imprimées, consistant en :

- List of goods for sale: 10 balles Draps Fin Assortis, 15 do Cariset Gris do, 2 do Draps de Pilote, etc.

100 doz. Chapeaux Cirés, 25 caisses Chapeaux de Soie, 3 do do pour Matelots, 4 do Tapis Cirés, Fleurias, 500 Sacs de Toile du Pays.

Pour le compte des Assureurs et autres intéressés, A. P. M. 138-1 caisse Silicia, importée par le "Daniel Grant."

Les Marchandises ci-dessus mentionnées sont très bien adaptées pour la saison courante et prochaine et elles ont été choisies avec beaucoup de soin dans les principales Manufactures.

VENTE ETENDUE DE

MARCHANDISES D'AUTOMNE ET D'HIVER.

Par Catalogues.

JEUDI PROCHAIN, le 22 courant, aux Magasins de J. M. GILMORE & Cie, rue St. Sacrement, sera rendu un assortiment considérable et précieux de MARCHANDISES SECHES POUR LA SAISON, consistant en :

10 balles de Toile de Dundee, pour draps. Conditions Faciles. La Vente à UNE heure. J. D. BERNARD.

VENTE ETENDUE DE

MARCHANDISES SECHES POUR LA SAISON,

ET DE

PELLETIERES MANUFACTUREES

AUX Magasins de SOUSIGNÉ, SAMEDI le 21, LUNDI le 22 du courant, sera offert en Vente, par Encan Public, par Catalogue, 500 Lots de MARCHANDISES SECHES, très bien adaptées pour la présente et prochaine Saison ; et un Assortiment très étendu de PELLETIERES MANUFACTUREES, et une grande variété de PEANUX.

Plus amples particularités seront données dans une prochaine annonce. Conditions Faciles. La Vente à UNE heure. J. D. BERNARD.

VENTE ETENDUE DE

MARCHANDISES SECHES POUR LA SAISON,

ET DE

PELLETIERES MANUFACTUREES

AUX Magasins de SOUSIGNÉ, SAMEDI le 21, LUNDI le 22 du courant, sera offert en Vente, par Encan Public, par Catalogue, 500 Lots de MARCHANDISES SECHES, très bien adaptées pour la présente et prochaine Saison ; et un Assortiment très étendu de PELLETIERES MANUFACTUREES, et une grande variété de PEANUX.

Plus amples particularités seront données dans une prochaine annonce. Conditions Faciles. La Vente à UNE heure. J. D. BERNARD.

Par Daniel Fisher.

VENTE ETENDUE DE

BALLOTS ET LOTS DE MARCHANDISES SECHES.

LA Vente annuelle, par Encan, pour chose des consignations et le FOND DE MARCHANDISES, aura lieu aux Magasins de Messrs. MOORE, URE & Cie, rue St. Sacrement, MERCREDI, le 28 du courant, et les jours suivants, auquel temps un assortiment de MARCHANDISES DE GOÛT ET AUTRES, bien adapté pour la Saison, sera offert en vente, sans réserve ; le plus grand partie de ces marchandises qui sont nouvellement débarquées des différents vaisseaux récemment rentrés dans le Port, consistant en Draps Superfin, Casimirs, et Doekin de Gilt, Draps de Pilote et Castor, Couvertures de Mackina et autres, Cariset Gris et blanc, Burckings, Cariset Gausfré, Flanelles Blanches, Ecarlates et autres couleurs, Flaques pour Manteau, Caméto, Etouffe Saxonne, Mérinos, Orléans, Colbourg et Brocades Fleuris et Lins, et un grand Assortiment de Coton, Toile et Soies trop long à détailler.

Le tout sera vendu par Catalogue. La Vente commencera chaque jour à DIX heures, A. M. DANIEL FISHER, E. et C.

Par John Jones.

VENTE IMPORTANTE D'ARTICLES DE PRIX

APPARTENANT A UNE FERME

Le Soussigné a reçu instruction de vendre par Encan Public, LUNDI, le 2me jour de Novembre prochain, à la résidence de M. JAMES HUGHES à la Petite-Côte, sans la moindre réserve, les articles suivants tous d'un grand prix, Chevaux Vaches, Cochons, ustensiles d'agriculture, savoir :

- List of goods for sale: 62 Vaches, 20 Génisses, 2 taureaux, 40 Moutons, 60 Cochons, 12 Chevreaux, 1000 minots d'Orge, etc.

Le BAIL de QUATRE TERRES pour 7 ou 9 ans avec d'excellentes bâisses sus crigées. La Vente à DIX heures. JOHN JONES.

16 oct. N.B. : Ces animaux proviennent de la meilleure race et sont bien choisis ; les Vaches et les Cochons sont supérieurs.

Vente Remise.

LA VENTE qui devait avoir lieu hier aux Magasins de Messrs. GILMOOR & Cie, fut postérieurement REMISE à JEUDI, le 22 du courant, et les jours suivants, auxquels jours elle aura inévitablement lieu. 16 oct. J. D. BERNARD.

SEIGNEURIE DE St. MICHEL

On de la Trinité, A VENDRE, A LA CHAMBRE D'ENCAN DE JONES No. 1741, rue, Notre-Dame.

Le soussigné a reçu instruction d'écrire en vente, par Encan, à sa Chambre d'Encan, rue Notre-Dame, No. 1741, MERCEDE le 21 du courant, cette Seigneurie de pris, située près du village de Verennes, ayant un front de plus de profondeur d'une lieue et demi et cinquante arpents sont en haute culture, avec une excellente Maison en pierre, Granges, Ecuries, Glacières, avec une Terre à bois adjaçante de 40 arpents. Aussi une autre Terre avec Maison, &c., sur laquelle se trouvent deux Moulins, qui pourraient être mis en opération à peu de frais. Les Sources de Verennes se trouvent dans cette Seigneurie et avec le village qui est en contemplan cette Seigneurie deviendrait d'un grand prix.

Les conditions seront annoncées lors de la vente et seront très libérales, particulièrement pour ceux qui paieront au comptant. Pour les autres détails, s'adresser à B. GLOBENSEY, écr., M. D., à St. J. Eustache, où se soussigné. 16 oct. E. et C. JOHN JONES.



Sites de Moulins de prix.

AVIS est par les présentes donné. Trois Sites de Moulins de Prix, sur le canal de Lachuis, savoir : Deux situés sur le côté sud du bassin au dessus du lock n. 2, marqué sur le plan n. 10 et 11 et l'autre sur le côté nord du lock n. 2, seront vendus par encan public au Bureau des Travaux Publics, VENDREDI, le 20 NOVEMBRE prochain, à 11 heures.

Le plan du terrain et les plans et devis relatifs à la machine de pomper l'eau, &c., pourront être vus à ce Bureau et après le Premier Novembre, auquel temps on pourra obtenir toute autre information de l'achat.

Les lots sont particulièrement bien adaptés à la construction de Moulins à Farine, ou de Manufactures, étant dans la Cité, sur les Bassins du Canal et de facile accès, tant par terre que par eau. La chute au niveau du barrage de Fleuve sera, pour les lots 10 et 11, d'environ 20 pieds, et au lock n. 2 de 13 pieds, avec une quantité considérable d'eau à chacune, pour faire marcher des Moulins.

Par ordre, THOS A. BEGLY, Secrétaire.

Bureau des Travaux Publics, Montréal, 20 oct. 1846.

Vente de Terres a VALENNES.

SERONT VENDUES, à la porte de l'Église paroissiale de Verennes, MERCREDI le QUATRIÈME jour de Novembre prochain, à dix heures du matin, une Terre de quatre arpents et dix perches environ de front sur quinze arpents de profondeur située dans l'Église Ste. Thérèse, paroisse de Verennes ; avec une maison, grange et étable de ceus construits et aussi une portion de terre située dans la grande Ile de Verennes, dans le fleuve St. Saunt, de deux arpents de front et environ sur la profondeur qu'elle peut avoir, ces terres appartenant aux Demeurables Ayl-dit-Malo.

THOMAS PEPIN, Procureur. Bourcheville 16 octobre.

ECOLE COMMERCIAL DE BONSECOURS.

L'ECOLE du soir à Bonsecours commencera LUNDI le 2 de novembre prochain de 7 à 9 h. Montréal, 16 octobre, 1846.

CLASSE DE CHANT, POUR L'HIVER

M. BRILLYN a l'honneur d'annoncer qu'il se propose d'ouvrir une CLASSE DE CHANT pour l'hiver prochain. La méthode qu'il va adapter est celle qui est en usage en Europe avec tant de succès. Le nombre de personnes qui peuvent joindre n'est pas limité, puis qu'un plus grand nombre a assurément le progrès de la classe ; avec les prix modérés qu'il a établis (c'est-à-dire 42 pour les six mois) il espère gagner la bienveillance du public, surtout des amateurs de musique.

Aussitôt qu'un nombre suffisant aura souscrit, un comité d'administration sera organisé et tous les arrangements nécessaires formés ; M. B. ou l'écrit qu'ils seront tels qu'ils procureront et de l'instruction et de l'amusement durant les soirées d'hiver.

La classe s'ouvrira le premier novembre, temps où les listes de souscription seront closes ; jusque là elle sera déposée à la Librairie des MM. Chalmers, Grande rue St. Jacques, aux magasins de musique de M. Mead, et chez M. Berlyn à l'Hôtel Danegana. Montréal, 16 oct. 1846.



AVIS

Aux Reclamants pour des pertes par la Rébellion dans le Bas-Canada, dont les noms sont compris dans la Cédulé publiée dans la Gazette du Canada en date du 18 octobre 1846.

Bureau du Receveur Général. Montréal, 9 octobre, 1846.

LE RECEVEUR GENERAL est autorisé d'annuler des DÉBENTURES rachetables dans vingt années pour liquider ces pertes, en sommes qui ne seront pas moindres de vingt-cinq Louis courant, portant intérêt, à six par cent par an, comme il est pourvu par l'acte 6o Victoria, chapitre 65, payable par chaque année le premier Janvier.

On recommande aux individus dont les réclamations sont au dessous de la somme ci-dessus spécifiée, de s'unir plusieurs afin de former le montant minimum des Débentures qui vont être émanés. 16 oct. 1846.

Les journaux anglais et français de Montréal publieront cet avis pendant deux semaines.

PERDUE.

ENTRE la Rue Sanguinet et l'Église Paroissiale de cette ville, UNE ÉPINGLE d'OR EMALLEE VERTE. Celui qui la trouvera voudra bien la rapporter au Bureau de la Minerve, et il sera généreusement récompensé. 16 oct.

UN jeune homme de 21 ans qui a été depuis plusieurs années engagé dans le commerce, et qui a à peu près les meilleures recommandations en sa faveur, désire se placer dans un magasin au gros ou en détail de cette ville. S'adresser à ce bureau. 16 Oct.

FRED. CARLISLE,
DOREUR,
166. Rue Notre-Dame. 166.
MONTREAL.

FABRICANT de Cadres de Miroirs et de gravures, monte et vernit les Cartes Géographiques, redore les vieux articles, nettoie et vernit les vieilles peintures etc, etc, etc.
N. B. Toutes commandes seront reçues avec reconnaissance et exécutées avec célérité, à des prix modérés.
28 juillet, 1846.

ECOLE DE MEDECINE.
CETTE Ecole recommencera ses Cours le premier LUNDI de NOVEMBRE prochain, SAMEDI, le 18 du même mois, mises en concours les Chaires d'Instituteur de Médecine, de Jurisprudence Médicale et de Botanique. Lundi le 30, il y aura aussi un concours pour l'élection d'un Second Démonstrateur d'Anatomie. Les Candidats doivent posséder les deux langues. Pour plus amples informations s'adresser au
Dr. SUTHERLAND, Secrétaire.
29 septembre.

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT.
Rue Coté, derrière la banque de Montréal.

M. GUILBAULT, à l'honneur d'annoncer au amateur du Belles plantes qu'il vient d'arriver d'une excursion dans le sud et qu'il a rapportée avec lui une quantité de plantes les plus rares, avec la collection qu'il possédait et ce qu'il reçoit en ce moment d'Europe, forme la collection, la plus étendue qui en n'ait été offert en Canada. Il invite les dames et messieurs de venir visiter enfin de juger de l'étendue de la collection, on peut voir à l'établissement des espèces de plants, qu'on ne voit pas dans les jardins, et même bien rare en Europe venant des Indes et du Cap-Vert-Espérances parmi lesquelles il y a des plants qui ont coûté plus de 50 chaque, M. G. n'a rien épargné en fait d'argent en Canada une collection qui rivalise avec celle de nos voisins. Il espère que le public saura apprécier.
On ne paye rien pour voir.
13 oct.

AVIS.
DEPUIS SAMEDI, le 10 du courant, le Prince Albert part de Montréal le matin à HUIT HEURES TROIS QUARTS, avec la Malle et les Passagers pour les Etats-Unis, au lieu de 9 heures comme ci-devant. Bureau du Chemin de Fer, Montréal, 13 octobre.

Sirope Pectoral de Lamourou.
L'Esougné vient de recevoir quelques caisses de cet excellent Sirop.
Dr. PICAULT, Pharmacien Centrale, 69, rue St. Paul.
1 septembre.

SALLE DES ODD-FELLOWS.
LE TABLEAU MECANIQUE
DU CÉLEBRE MAELZEL,
REPRÉSENTANT LA CONFLAGRATION DE MOSCOU
ET LA SORTIE DE L'ARMÉE DE NAPOLEON,
SERA Exhibé, JEUDI prochain, le 8, et continuera de l'être pendant quelques jours à la Grande Salle des Odd-Fellows, Grande Rue St. Jacques.
Les portes seront ouvertes à 7 heures et l'Exhibition commencera à 8 heures précises.
ENTRÉE: 2s. 6d. Les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.
9 octobre.

LIBRAIRIE CANADIENNE.
LES sousignés ont l'honneur de rappeler à MM. les Citoyens, Commissaires d'Écoles et Instituteurs, qu'ils ont constamment en main tous les livres en usage dans les Ecoles, et que leurs éditions ne laissent rien à désirer, tant sous le rapport de la Reliure, que sous celui de l'Impression. Navoir:
Alphabets doubles
Syllabaires des Frères
Grammaire des Frères
Do de L'Honorable
Do de Boucher-Belleville
Do Anglais de Meilleur
Histoires Saintes, &c., des Frères
Exercices Orthographiques
Dictionnaire et Corrigé des Exercices
Géographie des Frères
Arithmétique des Frères
Do de Ladreyt
Do Bibaud
Do de Bouthillier
Devoir du Chrétien, avec Traité de la Bien-séance et Civilité Chrétienne
Psaumes de David
Testaments
Instructions
Catéchismes
Géométrie pratique des Frères
Manuscrits, &c., &c.
Aussi:
Papier, Plumes, Exemples d'Écriture, Encre, Ombles, &c., &c., le tout
A MEILLEUR MARCHÉ QUE PARTOUT AILLEURS
E. R. FABRE & CIE.

AVENDRE ou à LOUER,
UNE BELLE TERRE toute en culture, située près du village St. Laurent, à 7 milles de distance de la ville de Montréal, contenant environ 60 arpents en superficie, bûche de Maison, Grange et autres bâtiments.
Pour les conditions s'adresser à M. Pierre Verdon, au dit village St. Laurent; à M. François Desautels, Montréal, ou au sousigné,
J. A. LABADIE, N. P.
9 octob.

BOULANGERIE A LOUER.
UNE MAISON d'un étage, avec une BOULANGERIE dans le rez-de-chaussée, coin des rues Ste. Catherine et St. Dominique. Possession le 1er octobre prochain. Prix modéré. S'adresser à G. REINHARDT, Au coin de la Grande rue St. Laurent, No. 113. 11 septembre.

TATTERSALL,
PAR
P. FOURNIER,
CHEVEAUX, VOITURES, HARNAIS, ETC.
DÉPOT,
LA PORTE VOISINE DE LA STATION DE POLICE, DANS LES COURS DE L'HÔTEL DU PAVILLON, RUE SAINT-ROSAVENTURE.

L'Esougné à l'honneur d'annoncer au public en général qu'il a ouvert un TATTERSALL pour la vente des CHEVEAUX, &c., et il espère recevoir un encouragement libéral de la part de ceux d'entre le public qui voudront bien le patroniser; ses charges seront modérées. Ses écuries peuvent contenir 24 chevaux et de bonnes remises pour voitures.
Il fera des ventes chaque MARDI et VENDREDI de la semaine à ONZE heures A. M.
P. FOURNIER, Encaveur et Courtier.
1er septembre.

Nouvelle Pharmacie.
Coin des Rues Notre-Dame et St. Denis.
DIRECTEMENT VIS-A-VIS L'HÔTEL D'ORÉANA.

LES sousignés venant d'ouvrir l'établissement, ci-dessus ont l'honneur d'informer les habitants de Montréal et des environs, qu'ils sont maintenant prêts à leur offrir un assortiment étendu et général de
DROGUES, PRÉPARATIONS CHIMIQUES, MÉDECINES PATENTÉES,
PARFUMERIE, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE, &c., &c., &c.
d'une qualité à ne pas être surpassée par aucune maison de cette ville, ayant été choisis par le Dr. COTÉ lui-même avec le plus grand soin et aux prix les plus modérés.
Les sousignés ont aussi un assortiment étendu de boîtes de MÉDECINES HOMÉOPATHIQUES, avec des ouvrages en expliquant l'usage par le Dr. ROSENSTEIN praticien homéopathe, de Montréal.

AVIS.
Un grand nombre de célèbres
MACHINES ÉLECTRO-MAGNÉTIQUES de SHERRWOOD.
Les médecins aussi bien que les marchands de Drogues en général voudront bien venir voir et juger par eux-mêmes: les sousignés étant déterminés à ne rien négliger, de leur part, pour satisfaire en toute manière ceux qui voudront bien les favoriser de leur patronage.
Le Dr. COTÉ a son bureau voisin de la Pharmacie où il y sera constamment assis afin de recevoir les patients qui voudront bien le favoriser de leur pratique.
N. B. Eau de SODA et Nectar de GINGEMBRE, à la Fontaine.
Toute prescription sera remplie avec le plus grand soin et exactitude.
MARCELLIN COTÉ & CIE.
31 juillet 1846.

AVIS.
TOUTS ceux qui ont des affaires à régler avec la succession de feu l'ION. P. D. DEBARTZCH, sont priés de s'adresser à
ALEXANDRE KIERRKOWSKI, à St. Marc Rivière Chamby, Ou à LEWIS T. DUMMOND, Montréal.
A l'engouineure des Rues Craig et St. Joseph.
18 septembre.

P. R. LAFREYNE,
Avocat,
A TRANSPORTÉ SON BUREAU
RUE STE. THÉRÈSE
Après des sollicitations de M. Desbarats.

PORELAINE,
FAÏENCE ET VERRERIES.
1200 Papiers et Boucarts contenant un assortiment complet et général de tous les articles en cette ligne, à vendre à très bas prix, soit tel qu'importé originairement ou réexporté par douzaine, à la demande des architectes.
H. B. SMITH & Co.
Rue St. Paul, 11 sept.

PHARMACIE CANADIENNE,
Coin des Rues St. Lambert et St. Jacques,
Maison de l'Hon. L. H. LaFontaine
(Vis-à-vis le Dr. Nelson.)

ON trouvera constamment à cette Établissement un assortiment général de
DROGUES, REMÈDES A PATENTES, PARFUMERIES INSTRUMENTS DE CHIRURGIE, &c., &c., &c.
Le tout des meilleures manufactures françaises et anglaises.
Les ordres de MM. les Médecins et Marchands de la campagne seront exécutés avec le plus grand soin.
Consultation à toutes les heures de la journée.
31 juillet.
Ev. TRUDEL, M. D.

J. P. Leprohon, Avocat,
A ETABLIE SON BUREAU,
RUE ST VINCENT No. 8.—Octobre.

A VENDRE
10 CAISSES d'ardoises pour les Ecoles
Petits Livres de vie
Dialogues et petits Dramas
Grammaire des Frères
Exemples
Aussi:—Une superbe guitare à clef
Attendue de jour en jour par le Lord Collenwood et le Leander.
Pierres à moulages &c., moulages Françaises, et autres articles.
LOUIS DELAGRAVE.
No. 60 Rue des Commissaires.
4 septembre.

Toile à Bluteaux, de Hollande
DE PREMIERE QUALITE.
A VENDRE par le sousigné, rue des Commissaires, No. 105, porte voisine du bureau de Chemin de Fer du St. Laurent et du Champlain.
L. DELAGRAVE.
28 août.

MR. LOUIS DELAGRAVE a transporté son Bureau sur la Rue des Commissaires, No. 60 à côté du Bureau du Rail-Road.
25 août 1846.

MARCHANDISES SECHES, HARDWARES FAITES,
MAGASIN N° 177, RUE ST. PAUL.
L'Esougné reçoit maintenant un grand assortiment de Marchandises et de hardware faites telles que, PALETOTS d'Hiver, FRACS, SARCOUTS, MANTEAUX, PANTALONS, GILETS, VESTES, etc, des meilleurs patrons, et une variété considérable d'effets d'automne et d'hiver dont il dispose à DIX POUR CENT meilleur marché qu'aucun autre établissement de cette ville.
Le sousigné ayant à son emploi des tailleurs habiles se chargera de la confection de toutes espèces d'habit et d'habillements, dans le dernier goût. Il appelle l'attention des marchands du Haut-Canada et de la Campagne sur son fonds de marchandises. Il trouveront de grands avantages à visiter son établissement,
LOUIS FLAMONDON.
Montréal, 11 Sept.

LIGNE DE STEAMERS
entre Montréal et Québec.
JUSQU'À avis ultérieur, le prix du Passage par les Steamers "MONTREAL", "QUEEN" et "LORD SYDENHAM" sera comme suit:
Passagers de chambre (les repas compris) 10s. 0d.
Passagers d'avant 2s. 6d.
Le fret, suivant le Tarif.
JOHN TORRANCE et Cie.
31 juillet 1846. Agts. M. et Q. Steam. Bt. Co.

MAGNIFIQUE PLAN GRAVÉ
DES
Opérations Navales et Militaires
DEVANT QUÉBEC,
ET DE
La mort de Wolfe,
Sous le Patronage distingué de Son Excellence le Lieutenant Général le très-Honorable COMTE DE CATHICARTH.

Avant l'interruption de la publication, le Sousigné avait été honoré du patronage le plus distingué dans le Royaume UNI—aussi de l'approbation unanime et de l'encouragement de toutes les villes incorporées de L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD et la dernière approbation de son ouvrage lui a été récemment donnée par le vote unanime des Communes du Canada.
Les copies de cette gravure ont été jusqu'à aujourd'hui livrées aux Souscripteurs seulement, c'est pour ceux que les copies qui restent à livrer sont destinées.
ALFRED HAWKINS,
Mont Pleasant Québec.
Août 1846.
On reçoit à ce Bureau les noms des Souscripteurs

Le certificat qui suit fut présenté à M. Hawkins à Londres, par l'officier distingué dont il porte le nom:—
D'après une connaissance parfaite des environs de Québec ayant résidé là pendant dix ans, la plus grande partie de ce temps sur les Princes d'Abraham, et d'après une connaissance générale des opérations de 1759 telles que détaillées dans divers publications, et telles que décrites par des individus qui eurent une part à ces opérations, je crois pouvoir recommander le Plan de M. Alfred Hawkins comme méritant bien l'attention de ceux à qui il est dédié et le patronage du public anglais.
(Signé) JOHN HARVEY.

Etablissement à vendre.
MAISON, caves et glacière, cours, jardins, écuries, colombier et autres dépendances au village de la paroisse St. Benoît. Ensemble, ou séparément, plusieurs autres emplacements dans le même village, un verger et diverses prairies, terres et fermes dans la même paroisse Titres incontestables.
Conditions faciles, une partie du prix exigée comptant le reste payable en neuf ou dix années.
S'adresser sur le lieu à M. Girouard, St. Benoît, 11 août, 1846.

VOYAGE DE PLAISIR A VARENNES,
TOUS LES DIMANCHES A UNE HEURE PRÉCISE.
Le Steamer ST. LOUIS commencera ses voyages réguliers à Varennes, Dimanche prochain le 7 du courant, et continuera pendant la saison, tous les Dimanches en partant de Montréal à 1 heure P. M., et revenant de bonne heure dans l'après-midi.
6 juin.

A VENDRE,
1000 BOISTES de VITRES d'Allemagne, 6 1/2 x 7 1/2, 7 1/2 x 8 1/2, et assortis jusqu'à 18x24.
100 Caisnes grandes vitres, 28x38 et autres mesures.
Aussi:
Un assortiment de Peinture à l'Huile sèche, de différentes couleurs.
JESSE JOSEPH,
Rue St. Sacrement, n. 6.
Montréal, 14 août.

IMPORTATION DU PRINTEMPS
HARKIN & BADEAU,
No. 140 rue Notre-Dame
Montréal, 14 juin 1846.

CHAPREUX FASHIONABLES & LONDRES
LE Sousigné vient de recevoir par le Great Britain, Palmyra et Lady Seaton, VINGT CAISSES de CHAPREUX de CASTOR, et de Soie, comprenant toutes espèces de qualités, des modes les plus récentes et dans le dernier goût. Les Marchands du Haut-Canada trouveront un assortiment complet et seront servis avec la libéralité ordinaire.
ANDREW HAYES.
Maison de Chapelier de Londres Etablie en 1837, une partie à droite de la Place d'Armes 141 rue Notre-Dame.
Montréal, 31 juillet, 1846.

MONTRES, BIJOUTERIE, ARGENTERIE, ETC.
L. P. BOIVIN,
L'Esougné vient de recevoir de New-York et d'Angleterre, une partie de son assortiment D'ARTICLES EN BIJOUTERIES, et autres parmi lesquels se trouvent:—
Montres en or émaillées pour Dames, Montres du riches du Messieurs, Chaines-Grandes en or, Chaines-Courtes et Clefs en or, Rubans à la Louis-Philippe avec ornements en acier et en or,
Lorgnettes Doubles en or et en acier, do Simples do
Épinglettes à encre, do topaz et émaillées,
Boucles d'Oreilles, nouveau goût,
Bagues de Dames et Mrs., en grande variété, Écritoires (Laines canapians), plumes en or et plumes en acier.
Fusils, Broches, Paniers Français, Portemanteaux et un assortiment de marchandises de goût et de fantaisie, Bouteilles de première qualité, Canifs Ciseaux, &c., &c., &c.
UN assortiment étendu de Parfumerie Française de la meilleure qualité et par le Errungana de Liverpool, une collection riche de montres patentées en or et en argent de manufacture anglaise, etc., etc.,
Montréal, Juillet, 1841.

MONTRES EN OR
RECEMMENT reçues de Londres et de Genève, quelques Montres en Or d'une qualité supérieure, aux emblèmes de la Feuille d'Érable en relief.
A vendre par
L. P. BOIVIN.
Marché-Neuf, 6 oct.

L. P. BOIVIN,
Orfèvre et Bijoutier.
Rue St. Paul No. 80.
VIENT de recevoir 2 caisses EAU DE COLOGNE, de J. M. FARINA, qu'il offre en gros et en détail, à des prix réduits.
9 octobre 1846.

LIBRAIRIE CANADIENNE
DE
JOHN THOMPSON,
[Ci-devant associé de M. J. B. ROLLAND.]
Rue St. Vincent, No. 19,
ANCIENNE DEMEURE.

LE Sousigné, très-reconnaisant de l'encouragement que ses nombreuses pratiques ont bien voulu lui accorder, à l'honneur de leur amour qu'il continue toujours sa LIBRAIRIE, IMPRIMERIE et RELIURE, et il ose se flatter par l'empressement qu'il mettra à les servir, l'exactitude et la ponctualité avec lesquelles il exécutera les ordres qui lui seront confiés, de continuer à mériter leur confiance et celles du public en général.
Aussi pour répondre à l'encouragement qu'il a reçu de la vente des Livres à l'usage des Ecoles ÉLÉMENTAIRES, il vient d'en réduire les prix comme suit:
Syllabaire des Ecoles Chrétienne, £ 2 6
Nouveau Traité des Devoirs du Chrétien 0 15 0
Grammaire des Frères 0 12 0
Exercice Orthographique mis en rapport avec la Grammaire 0 17 6
Arithmétique des Frères 0 13 6
Géographie avec la carte 0 16 0
Instruction 0 15 0
Alphabet Double 0 2 0
Petit Catéchisme 0 2 0
Grammaire de l'Hummond 0 6 0
Psaumes-David 0 11
Testament 0 14 0
Anghis 0 16 0
Abrégé de l'Histoire Sainte, l'Histoire de France et de l'Histoire du Canada. 0 10 1
Montréal, 28 juillet 1846. 15-2m.

BANQUE D'ÉPARGNES
DE LA
CITÉ ET DISTRICT DE MONTRÉAL.
PATRON:
Mongr. l'Évêque Catholique de Montréal.
Bureau des Directeurs,
W. Workman, Président. Francis Hincks,
A. LaRocque, V. Président. H. Mulholland,
John E. Mills. L. H. Holton,
Jacob DeWitt, John Tully,
Joseph Bourret, Damase Masson,
P. Beaubien, Joseph Grenier,
L. T. Drummond, Nelson Davis,
H. Judah.

AVIS est par le présent donné que jusqu'à avis contraire l'INTERET que payera cette institution sera de CINQ POUR CENT sur les Dépôts de £50 et au-dessus, et de QUATRE POUR CENT sur les Dépôts au-dessus de cette somme.
On peut obtenir copies des Règles et Règlements, et autres informations, en s'adressant au Bureau de la Banque qui est ouvert TOUTS LES JOURS, de DIX heures à TROIS, et dans les soirées des LUNDIS et de SIX à HUIT.
Par ordre du Bureau.
JNO. COLLINS, Secrétaire.
Bureau de la Banque d'Épargne, de la Cité et District de Montréal, No. 46 Grande rue St. Jacques, porte voisine de l'Oratoire Hôtel.
2 juin 1846.

BEAUDRY ET FRÈRE,
No. 127, RUE NOTRE-DAME.
(Vis-à-vis l'Église Anglaise.)
VIENNENT de recevoir par le Great-Britain, le Coladonia, l'Errungana et le James Campbell, et attendent par d'autres vaisseaux sur le point de partir, un assortiment complet de marchandises d'automne, parmi lesquelles sont les articles suivants, savoir:
Châles de toutes descriptions
Cashmere et mouss. de laine du dernier goût
Soie caraculé et autres descriptions
Draps pilotes et castors, différentes couleurs
Dreskin et Casimir
Draps fins pour Dames et Messieurs
Étoffes à veste, du dernier goût
Flanelles, Couvertes et Flaids.
Le tout à des prix très modérés.
18 septembre.

HOTEL DE MINERVE
A L'ASSOMPTION.
SES AMÉLIORATIONS.
OUTRE la beauté et les avantages de cette maison naissante, quoique déjà très connue, M. JETTY y a encore fait ajouter une aile qui donne toute espèce de commodités à cet édifice.
M. PIERRE PERRAULT déjà bien connu dans ce branche de commerce comme on a pu en juger, qu'il tenait l'Hotel de Varennes, vient de s'associer à M. CHARLES ARCHAMBAULT, l'Hotelier actuel. Ces deux Messieurs se proposent de tenir cette maison sur le plus grand pied, en sorte que le voyageur y trouve tout ce qu'il faut de confortable. Ces Messieurs se flattent aussi de la faveur publique.

LIBRAIRIE CANADIENNE
DE
JOHN THOMPSON,
[Ci-devant associé de M. J. B. ROLLAND.]
Rue St. Vincent, No. 19,
ANCIENNE DEMEURE.

LIGNE DE DILIGENCES
ENTRE LE VILLAGE D'INDUSTRIE ET LAVALLÉE.
L'Esougné prévient ses amis et le public en général qu'il a établi une ligne de diligences entre le Village d'Industrie et Lavallée. Les voyageurs trouveront toujours ses voitures à Lavallée à l'arrivée des Steamers. Il procurera aussi des EXTRAS à ceux qui désireraient se rendre dans les parcs environnants. Les prix sont modérés.
JOSEPH DESCHAMPS.
Village d'Industrie, 4 Sept. 1846.

BUREAU A LOUER
DANS la rue St. Vincent au No. 15, Possibilité de le louer, s'adresser au BUREAU de la REVUE CANADIENNE.
Montréal, 9 octobre 1846

SOURCES DE ST. LEON.
LES SOURCES DE ST. LEON, situées à environ mille de la Rivière-du-Loup, ont été découvertes quelques années par le Sousigné, qui pour le bien d'informer ses amis et le public qu'il a fait de son côté il est prêt à recevoir les voyageurs et à leur offrir l'eau Minérale à ceux qui en demandent.
Les personnes suivantes qui ont été nommées Agents auront constamment à vendre: M. LAFLEUR, chez M. HARKIN & BADEAU; M. TRONCIS-RIEUX, chez M. LARUE & CIE; et à Québec, chez M. F. GINGRAN, St. Léon, 13 mai.
JOHN GRANT.

FAITES ATTENTION
TAPIS A L'HUILE, VENDRE au magasin Marché-Foin, 400 verges de TAPIS FLEURIS, de 300 toises et grandeurs assorties, pour Chambre, Passages, Salles, ainsi que pour tables, pinces, etc., et autres Toiles, tapis et Mantens, etc.
STANISLAS DRAPEAU, chef d'Atelier.
IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE